



Conseil économique et social

Distr. générale
13 mai 2009
Français
Original: anglais

Session de fond de 2009

Genève, 6-31 juillet 2009

Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions relatives à l'économie

et à l'environnement : développement durable

Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Dans sa déclaration ministérielle de 2003, le Conseil économique et social a souligné l'importance qu'il y avait à promouvoir des partenariats entre les parties prenantes en vue d'atteindre les objectifs du développement rural. En conséquence, et en application des résolutions 2004/49 et 2005/42, le Conseil a lancé l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural en tant qu'initiative ponctuelle destinée à faciliter la réalisation de ces objectifs, Madagascar et la République dominicaine devenant les deux premiers pays pilotes pour l'Alliance. Le premier rapport de l'Alliance (E/2007/61) a été examiné par le Conseil à sa session de fond de 2007.

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2007/37 par laquelle le Conseil priait le Secrétaire général de lui rendre compte à sa session de fond de 2009 des travaux de l'Alliance. Dans la même résolution, le Conseil s'est félicité de la désignation de l'Angola et de l'Éthiopie en tant que troisième et quatrième pays pilotes de l'Alliance. Le rapport décrit les activités menées dans les deux pays pilotes depuis le rapport précédent et donne des exemples des activités menées par les parties prenantes en faveur du développement rural dans les deux nouveaux pays pilotes.

* E/2009/100.



Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	3
A. Généralités	3
B. L'importance du développement rural	4
C. Promotion de partenariats en faveur du développement rural pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement	5
D. L'incidence des crises actuelles et les problèmes qu'elles posent pour le développement rural	6
II. Activités à l'appui du développement rural menées dans les quatre pays pilotes	7
A. Madagascar	7
B. République dominicaine	12
C. Angola	14
D. Éthiopie	16
E. Initiatives menées au Siège de l'ONU à New York	19
III. Conclusions et recommandations	20
Annexe	22
Organisations qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport	22

I. Introduction

A. Généralités

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2007/36 du Conseil économique social sur l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural, qui priait le Secrétaire général de rendre compte au Conseil à sa session de fond de 2009 des travaux de l'Alliance.

2. L'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural a été lancée à l'issue du débat de haut niveau du Conseil de 2003 consacré au thème de « La promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir le développement rural ». Dans la déclaration ministérielle adoptée à la session de 2003¹, le Conseil a souligné l'importance des alliances entre toutes les parties prenantes pour la promotion et la réalisation du développement rural, qu'il juge crucial pour éliminer la pauvreté et réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

3. L'Alliance est chargée de trois missions a) jouer le rôle de catalyseur pour la création de partenariats, b) jeter les bases de la collaboration, et c) informer la communauté internationale des résultats de ces initiatives par l'intermédiaire du Conseil.

4. Dans ses résolutions 2004/49 et 2005/42, le Conseil s'est félicité de l'initiative des gouvernements du Madagascar et de la République dominicaine de servir en tant que premier et deuxième pays pilotes de l'Alliance. Par ces résolutions, le Conseil a invité les États Membres, les fonds, programmes et organismes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes intéressées à appuyer les programmes et activités de l'Alliance des Nations Unies dans le cadre de sa mission visant à promouvoir le développement rural durable. Dans sa résolution 2007/36, le Conseil s'est félicité de l'intérêt exprimé par les Gouvernements angolais et éthiopien de faire de leurs pays les troisième et quatrième pays pilotes pour l'Alliance des Nations Unies.

5. Le présent rapport contient des informations actualisées concernant le renforcement des partenariats publics et privés dans les deux premiers pays pilotes présentées dans le rapport précédent du Secrétaire général sur l'Alliance des Nations Unies². Il donne également des exemples des initiatives prises par les parties prenantes dans les deux pays pilotes plus récents, l'Angola et l'Éthiopie³. Il contient une section sur les activités menées au Siège de l'Organisation à l'appui des pays pilotes. En outre, il examine l'incidence de la crise financière et économique actuelle sur les efforts en faveur du développement rural dans les quatre pays pilotes. La section III du rapport formule des recommandations concernant le renforcement des activités de l'Alliance.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No.3, chap.III, par. 35.

² E/2007/61.

³ La liste des organisations qui ont fourni des informations pour l'élaboration du présent rapport figure à l'annexe.

B. L'importance du développement rural

6. L'un des objectifs du Millénaire pour le développement, qui représente un partenariat stratégique mondial destiné à régler les principaux problèmes posés par le développement du monde, vise à éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Comme trois sur les quatre pauvres des pays en développement - plus d'un milliard - vivent dans les zones rurales, la promotion du développement rural constitue un moyen essentiel de réduire la pauvreté et de réaliser des niveaux de vie meilleurs pour une bonne part de la population mondiale. Cela exige de vastes investissements dans les zones rurales profitant à des communautés tout entières, et non seulement aux personnes qui se livrent à des activités agricoles.

7. À lui seul, le développement agricole ne suffira pas pour réduire sensiblement la pauvreté, mais il s'est avéré un moyen puissant d'atteindre cet objectif. L'histoire montre que les améliorations apportées à ce secteur vital ont jeté les bases du développement économique global et de la réduction de la pauvreté. Dans la plupart des pays en développement, l'agriculture est le principal employeur, crée la majorité des emplois et dégage la majeure partie des recettes d'exportation. Toute augmentation de la productivité agricole contribue sensiblement à la réduction de la pauvreté, notamment dans les zones rurales. D'après une étude portant sur 58 pays en développement, une augmentation de 10 % de la productivité agricole s'est soldée par une réduction de près de 6 % de la proportion des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour⁴.

8. Les infrastructures rurales et les services d'appui jouent un rôle essentiel dans la promotion du développement rural, notamment en renforçant la production agricole. Ils se répercutent sur la qualité, la quantité, la diversité, l'accessibilité, la distribution et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire à partir des zones rurales. Les routes, le transport, l'eau, l'irrigation, l'énergie et les télécommunications sont des éléments importants de l'infrastructure rurale et essentiels pour la transformation des zones rurales.

9. L'amélioration de l'accès aux ressources en eau et de l'assainissement est importante à la fois pour la santé des populations rurales et pour la production agricole. Un accès limité à l'eau potable salubre et des installations d'assainissement inadéquates sont la cause profonde de nombreuses maladies qui affligent la population rurale dans les pays en développement, réduisant leur capacité de production et, partant, leur chance d'échapper à la pauvreté. En outre, pendant la décennie écoulée, on a observé une disparité croissante en matière d'accès aux soins de santé, la majorité des pauvres, surtout dans les zones rurales, étant particulièrement défavorisés à cet égard. De surcroît, les dépenses médicales imprévues sont la deuxième cause la plus importante de l'endettement rural.

10. Pour assurer le succès des politiques et programmes de développement rural, il est indispensable de protéger les personnes les plus vulnérables. La réalisation de l'égalité des sexes est cruciale pour accélérer le développement rural durable, à plus forte raison que les femmes représentent la grande majorité de la main-d'œuvre agricole. D'après les estimations, les femmes rurales produiraient plus de la moitié

⁴ Lin Lin et al « Agricultural productivity and poverty in developing countries », extension of the DFID Report 7946 (Londres, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Département du développement international, 2001).

des denrées alimentaires du monde, fourniraient jusqu'à 90 % de la main-d'œuvre pour la culture du riz et joueraient un rôle clé dans les services auxiliaires non agricoles, comme l'écoulement des produits. La mise en place de filets de sécurité en leur faveur est vitale pour préserver à la fois les systèmes de production agricoles et la structure des familles rurales.

11. Le développement rural doit être intégré dans les plans nationaux de développement et dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Les décisions des pouvoirs publics en faveur du développement rural doivent reposer sur la participation et associer toutes les parties prenantes à leur exécution. En veillant à la prise en considération des vues des minorités, on contribuera sensiblement à l'exécution réussie de ces décisions.

12. Il faut maintenir l'engagement en faveur de l'investissement dans l'amélioration du développement et de la productivité agricoles en vue d'accélérer la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Il a été démontré que la croissance agricole augmente l'emploi agricole et non agricole et produit des effets importants en matière de réduction de la pauvreté.

C. Promotion de partenariats en faveur du développement rural pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

13. Comme cela a été souligné ci-devant, il sera impossible d'atteindre les objectifs en matière de réduction de la pauvreté et de la faim à moins de réduire la pauvreté dans les zones rurales. Aucune agence et aucune organisation n'est à même, à elle seule, de relever avec succès l'ensemble des défis posés par le développement rural, ni de promouvoir à elle seule ce développement. Par conséquent, les partenariats revêtent une importance cruciale pour la réalisation du développement rural et, en fin de compte, des objectifs du Millénaire pour le développement.

14. Cette réalité a été soulignée par le Conseil économique et social dans sa déclaration ministérielle de 2003, dans laquelle il a défini les principales conditions à remplir en poursuivant ces objectifs dans les pays en développement. Une approche intégrée au développement rural exige en particulier que les partenariats à l'échelon national et international jouent un rôle crucial en encourageant la collaboration entre les acteurs des différents secteurs.

15. La déclaration ministérielle du Conseil a contribué à une meilleure compréhension de l'importance que le développement agricole et rural revêt pour la réalisation des programmes de développement, en particulier en ce qui concerne la lutte contre les doubles fléaux de la pauvreté et de la faim. Divers partenaires de développement ont lancé des initiatives visant à combiner leurs activités et à améliorer leur harmonisation. Plusieurs exemples de ces initiatives de partenariats lancés dans les quatre pays pilotes sont décrits dans la section II ci-après.

16. L'élaboration et l'exécution conjointe des stratégies nationales de développement rural dans les pays bénéficiaires sont un moyen efficace d'encourager les apprentissages réciproques et les échanges d'informations nécessaires pour obtenir un impact maximum sur le développement. L'incorporation

des pauvres ruraux dans tous les aspects de la stratégie de développement revêt une importance cruciale à cet égard.

17. La réduction de la pauvreté rurale est plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'était en 2003. Des défis anciens demeurent entiers, alors que de nouvelles menaces enfonce les pauvres ruraux davantage dans la pauvreté. La hausse des prix des produits alimentaires, qui se répercute directement sur les pauvres, notamment sur la population rurale sans terre, rend l'amélioration des conditions dans l'agriculture et dans les zones rurales d'autant plus urgente. Dans le même temps, les effets du changement du climat sapent la production agricole, notamment dans les régions plus marginales où vit une proportion importante de la population rurale pauvre.

18. Pour accroître le volume des ressources affectées au développement rural et pour produire un impact sur le développement des zones rurales, les partenariats mondiaux doivent partager les enseignements tirés du passé, y compris les pratiques optimales, développer les capacités locales et renforcer les campagnes mondiales en faveur de la réduction de la pauvreté rurale.

D. L'incidence des crises actuelles et les problèmes qu'elles posent pour le développement rural.

19. L'ampleur et la portée de la crise financière actuelle risquent d'assombrir rapidement les perspectives de l'économie mondiale, qui devrait se rétrécir d'environ 2 % en 2009. On s'attend à ce que la croissance dans les pays en essor et en développement tombe de 6,25 % en 2008 à 3,25 % en 2009, étant donné la diminution des exportations et du financement, la baisse des cours des produits de base et l'aggravation des contraintes pesant sur le financement extérieur⁵. La crise a d'ores et déjà compromis sensiblement les efforts de développement de bon nombre de pays pauvres et accru l'ampleur des défis auxquels ils se trouvent confrontés.

20. Face à ces sombres perspectives, la communauté internationale se préoccupe avant tout des graves problèmes que pose la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Les efforts déployés par la majorité des pays en développement en faveur de la réalisation de ces derniers ont bénéficié de l'accélération de la croissance économique et des niveaux d'inflation relativement faibles qui ont caractérisé les cinq premières années du présent millénaire. Toutefois, avec le recul de l'économie mondiale, les gains obtenus pendant la décennie passée risquent d'être anéantis, et dans certains cas, le déclin a déjà commencé. D'après les récentes estimations de la Banque mondiale, 46 millions de personnes additionnelles tomberaient en dessous du seuil de pauvreté défini par un revenu journalier inférieur à 1.25 dollars, et 53 millions de personnes additionnelles devraient s'accommoder de moins de 2 dollars par jour par rapport à la situation d'avant la crise⁶.

21. La crise financière mondiale vient s'ajouter aux crises de l'alimentation et de l'énergie survenues en 2008, qui ont déjà rejeté dans la pauvreté entre 130 et 155 millions de personnes entre la fin de 2005 et le début de 2008. La hausse des

⁵ Fonds monétaire international : Perspectives de l'économie mondiale, Mise à jour, 2009.

⁶ Banque mondiale : "Crisis hitting poor hard in developing world", communiqué de presse No. 2009/220/EXC, 12 février 2009.

prix des produits alimentaires a ajouté entre 2007 et 2008 115 millions de personnes à celles souffrant de faim, portant le nombre total à près d'un milliard⁷. Cette hausse menace également de compromettre les progrès limités atteints dans la réduction de la malnutrition des enfants. En 2006, le nombre d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale dans les pays en développement était supérieur à 140 millions, et on s'attend à ce que le renchérissement des denrées alimentaires exacerbe encore la situation. L'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise de la sécurité alimentaire mondiale a souligné qu'il fallait augmenter les investissements dans le secteur agricole pour régler certains des problèmes posés par la sécurité alimentaire.

22. Le changement du climat pose un défi additionnel dans la mesure qu'il modifie les conditions physiques et socio-économiques de la vie. On s'attend à une baisse de la production agricole dans les régions tropicales et la plupart des régions tempérées causée par la variabilité du climat et l'incertitude quant à la durée de la saison de croissance, la diminution des disponibilités en l'eau, les nouvelles caractéristiques manifestées par les parasites et les maladies, et la perte de la biodiversité. Ce sont les populations les plus pauvres et les plus vulnérables qui seront le plus durement touchées. La hausse de la température non seulement réduira le rendement de la plupart des cultures, mais aussi la superficie des terres cultivables. En outre, les sécheresses et les inondations risquent de devenir plus fréquentes et plus graves.

23. Étant donné la capacité institutionnelle et financière limitée des entités locales, le changement du climat aura des effets préjudiciables sur la pauvreté, la faim et la santé des communautés rurales. Les conditions de vie des ménages ruraux pauvres et des agriculteurs tributaires des ressources naturelles et de l'agriculture de subsistance risquent de se dégrader encore plus.

II. Activités à l'appui du développement rural menées dans les quatre pays pilotes

A. Madagascar

I. Généralités

24. Comme 80 % de la population du pays vivent dans les zones rurales, et comme la majorité se trouve en dessous du seuil de pauvreté, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a élaboré en 2004 un nouveau plan-cadre de développement rural qui mise sur une politique axée sur le marché pour développer l'économie rurale du pays et réduire sensiblement la pauvreté. On a introduit des services étendus pour renforcer l'économie agricole, entre autres en élargissant les systèmes d'information sur les marchés, en créant des coopératives et en lançant des programmes de nutrition de l'enfant.

25. Le Gouvernement malgache a également intégré le développement rural et une révolution verte dans son Plan d'action de Madagascar, stratégie de réduction de la pauvreté de deuxième génération qui porte sur la période 2007-2012. Dans le cadre de ce plan, le Gouvernement vise à consolider la propriété foncière, à améliorer l'accès à un financement rural abordable, à lancer une révolution verte durable, à

⁷ Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, estimations de 2008.

promouvoir des activités axées sur le marché, à diversifier les activités rurales, à augmenter la valeur ajoutée dans l'agriculture et à promouvoir les agroindustries. Il s'est également employé à créer un centre agroindustriel dans chaque région du pays pour former et aider des agriculteurs, à améliorer les routes et les moyens de communication en vue d'encourager l'entrepreneuriat et la participation du secteur privé.

26. Le Madagascar est l'un des pays les plus riches du monde en matière de biodiversité, mais se heurte à de fortes pressions sur l'environnement causées par la pauvreté sévère dont souffre sa population. Il fait face à un cycle de dégradation environnementale et de pauvreté : les besoins de l'agriculture se soldent par une mauvaise gestion des ressources (perte de forêts, érosion des sols, moindre disponibilité de l'eau), qui conduit à son tour à une aggravation de la pauvreté et à un besoin accru d'expansion agricole. L'un des principaux buts du Plan d'action de Madagascar consiste à protéger l'environnement en développant les industries basées sur l'environnement telles que l'écotourisme et les pratiques agricoles durables, et en élargissant les débouchés pour les produits biologiques et naturels. En encourageant le développement de l'agriculture rurale grâce à des programmes nationaux de ce type, le Gouvernement vise à sortir la population de la pauvreté d'ici à 2015. Toutefois, la crise politique survenue en janvier 2009 a compromis les efforts de développement.

2. Activités menées par les institutions et organismes des Nations Unies

27. Depuis quelques années, le Fonds international de développement agricole (FIDA) met l'accent sur le développement du secteur privé, puisque celui-ci crée la plupart des activités génératrices de revenus et offre de plus grandes possibilités de création d'emplois ; de plus en plus souvent, ce secteur devient le moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Le Conseil d'administration du FIDA a adopté une stratégie de développement du secteur privé qui identifie les principaux éléments de l'engagement de l'institution en faveur de ce secteur. Sur la base de cette stratégie, le FIDA soutient le développement des entités locales du secteur privé en combinant le dialogue politique et les investissements. Il instaure également des partenariats avec le secteur privé pour mobiliser des ressources additionnelles pour les zones rurales.

28. Le FIDA soutient les efforts du Gouvernement malgache en faveur de la croissance du secteur agricole et du développement des agroindustries par le biais de quatre projets ruraux :

a) Le projet de promotion des revenus ruraux qui vise à accroître les revenus et à améliorer la sécurité alimentaire des personnes vivant dans l'une des provinces les plus pauvres du pays ;

b) Le projet de développement du Haut Bassin de Mandraré – phase II, achevé en 2008, qui visait à accroître la production alimentaire dans une partie de la région sèche de l'extrême Sud et à améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie de la population rurale ;

c) Le programme de soutien à la création de pôles de microentreprises rurales et d'économies régionales exécuté en mai 2008, qui soutient la collaboration avec le secteur privé grâce à la promotion de la petite entreprise et de la microentreprise, des chaînes de valeur et des organisations professionnelles ;

d) Le projet de soutien aux organisations professionnelles des agriculteurs et aux services agricoles approuvé en 2008 et exécuté à partir de janvier 2009. L'objectif global du projet consiste à renforcer les organisations d'agriculteurs afin d'accroître les revenus agricoles et de réduire la vulnérabilité des petits producteurs (en particulier des plus pauvres d'entre eux) en facilitant leur accès à une gamme de services et à la technologie appropriée.

29. L'exécution du projet de soutien aux programmes de vulgarisation agricole de la Banque mondiale au Madagascar s'est soldée par un partenariat entre l'agent d'exécution et d'autres entités du secteur public, des communes, des organisations non gouvernementales et du secteur privé ayant une capacité en matière de transfert de technologie et de formation. Le projet de soutien au développement rural de la Banque vise à promouvoir l'identification de moyens de réduire la pauvreté et de programmes de développement rural susceptibles de créer des revenus grâce à une participation accrue du secteur privé et des organisations non gouvernementales. Divers projets financés par la Société financière internationale dans le pays prévoient également une participation accrue du secteur privé.

30. L'Organisation internationale du travail (OIT) a exécuté un projet financé par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement qui vise à promouvoir des modalités de croissance favorables aux pauvres dans deux communautés rurales du pays. On a formé des familles sous-privilegiées à l'identification des possibilités économiques existant dans leurs communautés, puis on a collaboré avec des entreprises pour développer l'emploi local. Les méthodes de formation employées par l'OIT incluaient la formation en matière de responsabilisation économique rurale et la formation pour la démarginalisation des populations rurales, ainsi que l'analyse et l'amélioration de la chaîne de valeur. Cela a permis aux parties prenantes des communautés locales, de la région et à la Chambre de commerce et d'industrie d'examiner un autre secteur d'exportation - la broderie - en vue d'identifier des moyens d'améliorer la qualité et de promouvoir l'emploi.

31. Grâce aux campagnes menées par la Mission permanente du Madagascar à New York et l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural, on a créé le premier village du Millénaire dans la commune rurale de Sambaina avec des ressources financières apportées par le Gouvernement de la Corée du Sud. Les villages du Millénaire africains, initiative du Projet Objectifs du Millénaire et de l'Earth Institute de l'université Columbia, représentent un modèle pour la lutte contre la pauvreté au niveau des villages et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette initiative travaille directement avec les communautés, organisations non gouvernementales et gouvernements concernés pour montrer comment les communautés rurales africaines peuvent se sortir de la pauvreté par leurs propres efforts et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, à condition d'avoir accès à des technologies puissantes et éprouvées susceptibles d'améliorer la productivité agricole, la santé, l'éducation et l'accès aux marchés, tout en respectant les règles budgétaires fixées par les accords internationaux qui gouvernent l'aide publique au développement.

32. À l'heure actuelle, le projet du village du Millénaire de Sambaina est exécuté par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec le Gouvernement malgache. Pendant la période 2008-2013, une gamme de partenaires des secteurs public et privé participent à l'exécution du

projet, entre autres le Ministère de la Présidence de la République chargé de la décentralisation, le Gouvernement malgache, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales locales et les autorités locales. Tirant parti de ces partenariats et des compétences de tous les secteurs, le projet est axé sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

33. Dans le cadre de cette initiative, on est en train d'exécuter un grand nombre de projets novateurs. Par exemple, en novembre 2008, il y a eu un échange entre les agriculteurs de Sambaina et d'Antsirabe, village situé à proximité qui se trouve à un stade plus avancé de développement rural, le but consistant à enseigner aux villageois de Sambaina différentes techniques agricoles. Dans le même temps, on a lancé un projet d'électrification de la région d'Ankadimanga. Des réalisations récentes observées dans la région, y compris la création d'un centre sanitaire et d'une école primaire et secondaire ont fait d'Akandimanga un pôle d'attraction pour des milliers de personnes et ont ainsi souligné la nécessité de l'électrification. Cette réussite a été rendue possible grâce à un partenariat fructueux instauré avec l'agence pour le développement de l'électrification rurale du pays.

34. L'initiative du PNUD « Encourager les entreprises viables » vise à réduire la pauvreté par des solutions développées par les milieux d'affaires en mettant le secteur privé à même, grâce à l'instauration de partenariats stratégiques entre parties prenantes locales, de faire une contribution accrue à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Ses initiatives au Madagascar ont grandement facilité des opérations commerciales novatrices dans une série de secteurs. Parmi les activités, on peut citer la promotion de l'écotourisme et de l'énergie solaire, le renforcement des petites et moyennes entreprises dans le secteur des hydrocarbures, la promotion de la diversification énergétique et le développement de la fabrication de remèdes contre le paludisme basés sur l'artémise

3. Activités menées par les organisations de la société civile

35. La Fondation de l'Alliance entre secteur public et secteur privé est d'une organisation à but non lucratif qui œuvre en faveur de la réduction de la pauvreté grâce à une approche au développement reposant sur le secteur privé. La Fondation fait intervenir les entreprises, les gouvernements, la société civile, les universitaires et les organismes des Nations Unies en vue de faciliter la création de liens, de promouvoir des partenariats, d'encourager la création de capacités et de mobiliser des ressources, du commerce et de l'investissement à l'appui du développement. Elle vise à instaurer des liens fructueux entre des organisations à même de promouvoir des activités économiques en faveur des pauvres, qui ne sont souvent guère au courant des activités des Nations Unies et des objectifs du Millénaire pour le développement.

36. En partenariat avec cette Fondation, Maventy Health international et le projet C.U.R.E., la Mission permanente du Madagascar à New York a produit un impact permanent avec la livraison au Gouvernement malgache de trois conteneurs chargés d'équipement médical d'une valeur de 1,2 millions de dollars. Le projet vise à réaliser le développement durable du secteur de santé dans l'intérêt de milliers de Malgaches.

37. Pour couvrir les frais de transport de l'équipement médical, la Mission, la Fondation et le projet C.U.R.E. ont collaboré une nouvelle fois pour obtenir un montant additionnel de 100,000 dollars auprès de donateurs privés. Le premier

conteneur a été livré en mars 2009, et les deux conteneurs additionnels seront expédiés en été 2009. Compte tenu des besoins déterminés au cours d'une l'évaluation, l'équipement médical sera livré à l'hôpital Befelatana d'Antanarivo; à l'hôpital régional de Diego Suarez et au dispensaire d'Anivorano-Nord.

38. Au départ, l'Observatorio per la comunicazione culturale et l'audiovisionale nel Mediterraneo e nel mondo (Observatoire pour la communication culturelle et l'audiovisuel (OCCAM)) a été créé en 1997 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en tant que projet basé sur l'idée que la communication était un facteur fondamental du développement social, économique et culturel. Cette organisation, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, s'emploie à promouvoir les valeurs cruciales des Nations Unies que sont la paix, la tolérance et les droits de l'homme grâce aux moyens de communication audiovisuels : le cinéma, la télévision et l'Internet.

39. Durant les deux dernières années, l'OCCAM a augmenté ses activités à l'appui de l'Alliance en apportant les avantages de la révolution numérique aux communautés défavorisées du Madagascar et de la République dominicaine. Il a élargi son partenariat avec les institutions publiques et privées qui soutiennent les activités dans les pays pilotes de l'Alliance, dont l'institut Infopoverty de l'université d'Oklahoma, le Politecnico di Milano, Skylogic (société de services d'Internet et de télévision par satellite basée à Turin), WINFOCUS et la faculté de l'agriculture de l'université de Milan.

40. En septembre 2007, l'OCCAM a organisé une mission au Madagascar et a rencontré des représentants des ministères de la santé, de l'éducation et des affaires étrangères pour examiner la possibilité de fournir des services de santé en ligne à ce pays. En janvier 2008, il a organisé, en collaboration avec WINFOCUS (société scientifique internationale à but non lucratif qui encourage l'utilisation des ultrasons dans la pratique médicale en vue d'améliorer les soins de santé primaire, intensive et d'urgence dans les hôpitaux) un stage de formation de deux jours à l'intention de 72 médecins et infirmières concernant l'utilisation de la technologie des ultrasons dans les situations d'urgence.

41. Depuis septembre 2008, le partenariat entre l'OCCAM et Skylogic a permis au premier village modèle du Madagascar de disposer d'une connexion gratuite avec l'Internet, encourageant ainsi l'utilisation de l'Internet et des ordinateurs par ses partenaires, qui vont des agriculteurs aux enseignants, au nouveau centre de ressources communautaire. Quelque 500 personnes de Sambaina et du district voisin de Manjakandriana continuent d'utiliser régulièrement les services locaux, alors que quelque 600 élèves âgés de 11 à 15 ans bénéficient d'une formation régulière en vue d'améliorer la culture numérique du village.

42. En 2007 et 2008, l'organisation Agricultural Cooperative Development International/Volunteers in Overseas Cooperative Association (ACDI/VOCA), a offert des services de consultations et d'assistance au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Madagascar. Dans le cadre de ses efforts destinés à combattre la pauvreté et la corruption, ACDI/VOCA, a conduit des activités de formation en vue de développer la capacité du Ministère et de renforcer les partenariats en matière de développement rural et de commercialisation agricole. En outre, il a apporté une assistance technique dans le domaine de l'agroindustrie pour aider le Ministère à améliorer les incitations à l'investissement dans l'agriculture.

43. Maventy Health International collabore avec le Ministère de la santé du Madagascar et plusieurs autres organisations à but non lucratif en vue de promouvoir le développement d'un modèle de santé durable dans la région d'Anivarona-Nord. L'organisation a collaboré avec le projet C.U.R.E dans le développement de projets médicaux, et en septembre 2008, a signé un mémorandum d'accord avec l'Alliance Sepsis aux fins de la mise en place d'une approche coopérative dans la lutte contre les maladies infectieuses susceptibles d'entraîner la septicémie. Les activités qu'elle mène dans le domaine de la santé, entre autres en facilitant et en coordonnant la collaboration entre les organisations qui oeuvrent en faveur de l'amélioration des soins de santé au Madagascar, ont contribué sensiblement aux efforts de développement rural.

B. République dominicaine

1. Généralités

44. Ces deux dernières années, la République dominicaine a connu une croissance économique d'environ 7 %. Le secteur agricole continue d'être la principale activité économique du pays. Plus de 30 % des terres sont cultivables, 17 % de la main-d'œuvre travaille dans ce secteur et, en 2006, l'agriculture comptait pour 9,9 % du PIB. Le secteur agricole représente la source la plus importante des produits consommés à l'échelle nationale et la deuxième source la plus importante de recettes d'exportation. Après l'adhésion de la République dominicaine à l'Accord centraméricain de libre-échange (désormais connu sous le nom de CAFTA-DR) en 2007, la croissance des exportations agricoles s'est accélérée et, depuis l'entrée en vigueur provisoire de l'Accord de partenariat économique entre la CARICOM et la Communauté européenne, ces exportations ont augmenté au rythme de 50 % par an.

45. Mais le secteur agricole se heurte à de graves problèmes, dont la plupart s'expliquent par la vulnérabilité du pays qui est à la merci des ouragans, des cyclones tropicaux et de séismes fréquents. Par exemple, en septembre 2007, des cyclones ont causé des pertes de recettes se chiffrant à 1,8 milliard de dollars. En outre, le faible volume de l'investissement public, la moindre disponibilité de crédit, les insuffisances de l'infrastructure de la production et le faible niveau d'instruction de la main-d'œuvre entravent le progrès du secteur agricole. Face à ces problèmes, la Commission présidentielle sur les objectifs du Millénaire pour le développement et le développement durable a été créée en 2004. Elle est chargée de surveiller et d'évaluer les progrès accomplis par le pays vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Divers secteurs participent à ses travaux : le Gouvernement, le secteur privé, la société civile et les Nations Unies (par le biais de l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural). Son groupe d'interventions sur la faim s'emploie à renforcer ses partenariats pour sensibiliser la population à l'importance des objectifs du Millénaire pour le développement dans les régions où les revenus sont faibles.

46. Les dernières années, on a formé de nombreuses alliances entre des organismes publics et privés, portant, entre autres, sur la location de machines agricoles auprès du secteur privé par le biais du Ministère de l'agriculture, la planification conjointe et les accords d'importation de riz, le soutien financier aux petits agriculteurs et entreprises agroindustrielles par les institutions de l'État, et le Programme spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire travaillant en partenariat

avec le Ministère de l'agriculture et des ONG. Ces activités permettent de surmonter les nombreux défis évoqués ci-devant et d'améliorer le développement rural dans son ensemble.

2. Activités menées par les institutions et organismes des Nations Unies

47. Le programme du FIDA en République dominicaine vise deux objectifs stratégiques majeurs : a) le développement du capital social et des communautés et b) la création de revenus. Dans ce dernier domaine, on vise à identifier des activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus et à faciliter la participation des petits producteurs aux marchés local et national et au marché d'exportation.

48. Répondant à une demande du Gouvernement de la République dominicaine et conformément aux politiques de développement économique et social du pays, le FIDA vient d'achever la conception d'un nouveau projet destiné à améliorer la compétitivité des petits exploitants, leur accès au marchés et leur organisation économique dans l'une des régions le plus pauvres du pays, c'est-à-dire les 11 provinces occidentales limitrophes d'Haïti. Le projet mettra l'accent à la fois sur les aliments de base (riz, haricots et bananes) destinés aux marchés local, régional et national et certains produits d'exportation spécialisés (café de qualité et bananes biologiques).

49. Le projet encouragera activement des alliances entre les principaux acteurs publics ou privés qui font partie des chaînes de valeur en question. Leur objectif consiste à renforcer les liens entre les organisations des petits exploitants et les principaux agents du secteur privé de la chaîne de valeur. Le renforcement de ces liens améliorera la situation des organisations de producteurs en tant que fournisseurs des marchés national et international. Parmi les autres éléments du projet, on peut mentionner le renforcement des organisations de petits exploitants grâce à l'amélioration de leurs capacités en matière de gestion et de commercialisation, et la promotion de l'innovation technologique et de la diversification, ainsi que le financement rural.

50. Le programme alimentaire mondial (PAM) entend reproduire en République dominicaine un programme soutenu par la FUNDAR, fondation mexicaine ayant de l'expérience dans le secteur rural, la République dominicaine étant vulnérable aux catastrophes naturelles. Le programme mexicain offre des crédits et de l'assurance connexe avant la moisson à des agriculteurs ayant une capacité excédentaire, ce qui représente une forme de protection, et pour des services de vulgarisation agricole.

51. Un projet de gestion des terres irriguées et des bassins versants financé par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et destiné à accroître la productivité de l'agriculture irriguée et à promouvoir la participation grâce à la création des associations d'utilisateurs est en cours d'exécution dans diverses régions de la République dominicaine. Il faut des services d'un consultant pour la supervision de la remise en état et de la modernisation des systèmes d'irrigation et de la gestion des bassins versants.

3. Activités menées par des organisations de la société civile

52. Vers la fin de 2007, l'OCCAM a signé un accord avec la municipalité de Saint-Domingue Nord en vue de la création d'un nouveau village modèle pour les technologies de l'information et de la communication dans le pays. Ces villages sont

un moyen de renforcer l'apprentissage en ligne, de promouvoir la télémédecine dans les établissements sanitaires locaux, de faciliter l'utilisation de l'Internet, du courriel et du traitement de textes dans les bureaux des autorités locales, et d'utiliser les services de consultations sur Internet pour améliorer la production agricole. À la suite de la signature de cet accord, l'OCCAM a acheté 30 ordinateurs et les a livrés à la municipalité pour achever la première phase du projet. En mars 2008, l'OCCAM a rencontré le Vice-président de la République à l'occasion du lancement du programme Infopoverty dans le pays et de la création de l'institut Infopoverty pour les Caraïbes à l'Université catholique de Saint-Domingue.

53. L'Instituto Dominicano de Desarrollo Integral (IDDI), organisation à but non lucratif qui se consacre au développement intégré de la République dominicaine en mettant l'accent en particulier sur la population à faible revenu, s'emploie à travailler en faveur du développement des zones rurales du pays. L'institut a lancé des programmes dans les domaines de la santé, de l'assainissement de base, de l'éducation, de l'infrastructure et de l'environnement dans l'ensemble du pays. Il encourage le développement de l'entrepreneuriat et a aidé à créer des microentreprises viables et prospères grâce à des programmes de microcrédit qui combinent les fonds provenant de ses propres ressources avec des fonds provenant de programmes de formation. La participation des communautés, la viabilité, la création de réseaux et les alliances entre organismes publics et privés constituent les points forts de l'institut.

54. La Fondation de l'Alliance entre secteur public et secteur privé, et des représentants new-yorkais de l'Association nationale des supermarchés, la société de distribution Super-Produce, et le Centre pour l'exportation et l'investissement de la République dominicaine ont collaboré, par le biais de GLOCAL, ONG locale de producteurs, pour réunir les producteurs, des fonctionnaires et des organismes d'aide étrangers en République dominicaine. Les premiers achats et livraisons ont déjà eu lieu, et des accords ont été conclus avec le Conseil dominicain de l'agroindustrie et GLOCAL, et on s'emploie à promouvoir l'investissement et à financer des projets en vue de créer des capacités en matière de production et de gestion de l'approvisionnement. Enfin, s'agissant des efforts dans le domaine de l'énergie renouvelable, la Fondation et des entreprises ont examiné la possibilité de produire de l'éthanol à base de sucre et des biocarburants avec des représentants des entreprises et des cultivateurs, des fonctionnaires des organismes des Nations Unies, des investisseurs, des gouvernements, des ONG et des universités. Ces activités ont abouti à la création d'un partenariat avec ResearchPAYS, entreprise pour les études de marché, en vue de développer de nouvelles initiatives de coopération entre les parties prenantes dans ce domaine.

55. La Fondation de l'Alliance a également obtenu un don de la fondation Western Union pour des activités de formation en matière de microfinancement et de crédit menées par l'ONG dominicaine Esperanza International, et a mobilisé des fonds pour des efforts des communautés en faveur de la reconstruction des logements à l'issue des cyclones tropicaux qui ont ravagé la République dominicaine à plusieurs reprises entre 2007 et 2009.

C. Angola

1. Généralités

56. La cessation du conflit armé en Angola, qui avait ravagé le pays pendant près de 30 ans, a fait une contribution décisive à l'instauration d'un climat de stabilité sociale et de croissance économique. La paix a permis la libre circulation des personnes et la reprise de l'activité économique dans l'ensemble du pays. En conséquence, les Angolais participent à des activités destinées à lutter contre la faim et la pauvreté et contribuent au développement des communautés rurales. Depuis 2002, les investissements effectués par l'État dans l'agriculture ont augmenté progressivement et gagnés en efficacité. Cela reflète l'importance stratégique de l'agriculture pour le développement durable du pays, puisqu'un vaste pourcentage de la population en dépend pour son emploi et sa subsistance.

57. En mai 2007, on a commencé l'exécution du programme de développement rural coordonné par le Ministère de l'agriculture et du développement rural. Le développement rural se trouve au cœur des activités du Ministère, qui exécute également d'autres programmes tels que le programme d'animation et de développement rural, qui vise à fournir aux agriculteurs des intrants agricoles y compris des semences, des engrais et des outils, ainsi que des services d'assistance technique.

58. Le principal objectif du Programme consiste à améliorer les conditions de vie dans les zones rurales en vue de les rapprocher de celles existant dans les principales villes du pays ; à intégrer harmonieusement le développement des communautés rurales dans les programmes de développement économique et social ; à installer des systèmes de captage, de traitement et de distribution de l'eau et des installations d'assainissement de base ; à organiser l'artisanat local et à diffuser des connaissances de base et des techniques simples mais utiles pour l'agriculture, l'élevage et la transformation de la production animale.

59. À l'issue des élections tenues en septembre 2008, et dans le cadre de la nouvelle structure du Gouvernement, on a créé un Secrétariat d'État au développement rural en tant qu'organe de l'administration centrale de l'État chargé de définir, de surveiller, de coordonner, d'orienter et d'exécuter les politiques nationales de promotion du développement rural. Le Gouvernement angolais s'est fixé pour but fondamental de réduire les niveaux de pauvreté absolue, de promouvoir une croissance économique rapide, globale et durable, et de réduire les disparités régionales entre les 19 provinces du pays.

60. La création du Secrétariat d'État au développement rural a été suivie en janvier 2009 par l'approbation d'un programme exécutif destiné à promouvoir la réalisation de projets de développement rural intégré, à revitaliser et diversifier l'économie rurale, à encourager la création d'organisations communautaires, à promouvoir la création de réseaux financiers et commerciaux ruraux et à encourager les partenariats entre organismes publics et privés en vue d'améliorer les capacités d'intervention dans ce secteur.

2. Activités menées par les institutions et organismes des Nations Unies

61. Les récentes initiatives du FIDA incluaient deux projets : le projet de développement des cultures alimentaires dans la région septentrionale et le

programme de développement des communautés de pêche dans le Nord. Leurs activités ont pris fin en 2007, année où on a approuvé un nouveau projet de développement rural. En collaboration avec la Banque mondiale, et grâce à un don du Fonds de développement des politiques et des ressources humaines (Japon), on est en train d'exécuter un projet de développement des petites exploitations axé sur les marchés, qui vise à accroître la production des petits exploitants dans trois provinces rurales. Entre autres éléments, le projet souligne le renforcement de la capacité du secteur privé et des fournisseurs de services agricoles non officiels dans la région concernée par le projet.

62. Le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) soutient les efforts nationaux visant à renforcer le secteur de santé du pays, en premier lieu dans les zones rurales, grâce au financement de deux projets destinés à accroître la disponibilité de services de santé procréative intégrés et de qualité et d'informations et de services en matière de procréation pour adolescents. En matière d'égalité des sexes, de population et de jeunesse, le FNUAP a financé des ateliers de développement des compétences au niveau des municipalités, le but consistant à établir des liens entre l'accélération du développement durable d'une part, et l'autonomisation des femmes, leur participation à la prise des décisions et l'amélioration de leur accès aux services de santé procréative, de l'autre.

3. Activités menées par les organisations de la société civile

63. En décembre 2003, on a créé, sous le nom « Alliance pour le développement agroindustriel de Cabinda (CADA) » un partenariat entre ACDI/VOCA, la société pétrolière Gulf de Cabinda et l'Agency for international development des États-Unis (USAID) aux fins de l'augmentation des revenus des ménages d'un grand nombre de familles de la province de Cabinda. Un programme réussi financé par la société Gulf visait à accroître la capacité des agriculteurs locaux à fournir des fruits et légumes au terminal pétrolier et aux restaurants, magasins et hôtels locaux. Le projet a permis d'offrir des produits plus frais et moins chers que ceux importés traditionnellement de l'extérieur.

64. En outre, CADA a autonomisé 6 226 bénéficiaires, dont 30 % de femmes, en les aidant à développer des entreprises rentables grâce à la formation commerciale agricole impartie aux agriculteurs. En avril 2007, 30 petits exploitants ont participé à une foire agricole régionale de quatre jours à Cabinda, qui comptait plus de 3 000 participants et 295 stands exposant différents produits.

D. Éthiopie

1. Généralités

65. L'économie éthiopienne repose sur l'agriculture qui emploie 85 % de sa population, mais est souvent touchée sévèrement par la sécheresse qui englobe toute la région. En outre, des obstacles comme la mauvaise gestion des terres et des ressources, l'insuffisance de l'information, le manque de technologies appropriées, l'absence de politiques pertinentes et le manque d'une capacité d'exécution adéquate aboutissent à un faible niveau de productivité.

66. L'insécurité alimentaire prolongée rend une bonne part de la population tributaire de l'aide alimentaire pour sa survie. L'agriculture représente l'une des

ressources les plus prometteuses du pays et l'Éthiopie a le potentiel d'être autosuffisante en céréales et d'exporter des produits d'origine animale. Compte tenu de cette situation, le Gouvernement a lancé en 2007 une stratégie d'industrialisation reposant sur l'agriculture, qui vise à utiliser l'agriculture comme base pour le développement économique global du pays. Les principaux éléments de la stratégie sont la commercialisation des activités des petits exploitants grâce à la diversification, introduction de cultures de valeur élevée, le développement de l'agriculture commerciale à grande échelle, l'intégration effective des agriculteurs dans les marchés national et international, et l'adaptation des interventions aux besoins concrets des diverses zones agro-écologiques du pays. Conformément à cette stratégie, le Gouvernement a pour mission d'adopter des mesures de politique générale susceptibles de faciliter la réalisation de ces objectifs. Certaines de ces politiques concernent la vulgarisation et la recherche agricole, la mise au point et la réalisation de couloirs de croissance, la promotion des exportations agricoles et des programmes de sécurité alimentaire et de filets de sécurité.

2. Activités menées par les institutions et organismes des Nations Unies

67. Au cours des 30 dernières années, le FIDA a appuyé 13 projets et programmes de réduction de la pauvreté en Éthiopie pour un montant global de 588 millions de dollars. Il a également fourni à ce pays des secours d'urgence pour une valeur de 28 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

68. En 2008, le FIDA a adopté un programme de créneaux stratégiques basé sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté de deuxième génération de l'Éthiopie et sur d'autres documents pertinents. Le programme met l'accent sur trois objectifs stratégiques et vise en particulier à améliorer l'accès des populations pauvres aux ressources naturelles (terres et eau), à des technologies de production agricoles et à des services d'appui meilleurs et à des services financiers.

69. Parmi les opérations actuelles du FIDA en Éthiopie, il convient de mentionner le programme d'amélioration de la commercialisation agricole qui soutient les efforts du gouvernement déployés à cet effet. Il s'agit de stabiliser les prix des céréales à l'intérieur du pays et d'encourager les petits exploitants à accroître la production et leurs revenus. On est également en train d'exécuter un programme de développement de l'irrigation à petite échelle fondé sur la participation, qui améliore la sécurité alimentaire, la nutrition des familles et les revenus des ménages les plus pauvres grâce à la mise en place de petits systèmes d'irrigation pour les petits exploitants. Un projet de développement des communautés pastorales a également été exécuté en vue d'améliorer les chances de subsistance durable des pasteurs dans les zones de pleine arides et semi-arides. Enfin, on a mis en place un programme d'intermédiation financière rurale pour aider les pauvres privés d'accès aux services financiers de base.

70. Le Programme de crédit à l'ajustement structurel de la Banque mondiale a accru la disponibilité de devises pour le secteur privé, et a renforcé le rôle de ce dernier grâce à la libération des prix et à la réduction du rôle de l'État à l'égard de la propriété et de son exploitation. En outre, la Banque a fait exécuter un projet de création d'un secteur national des engrais en vue de créer un environnement favorable pour le développement de ce secteur et l'utilisation des engrais dans le pays. Le projet a été cofinancé par les importateurs d'engrais et les donateurs.

71. L'initiative « Encourager les entreprises viables » du PNUD en Éthiopie facilite des activités commerciales novatrices grâce à son programme de promotion du développement du secteur privé exécuté par le Ministère du commerce et de l'industrie. Parmi les activités menées dans ce domaine, on peut citer le projet Gaia qui porte sur la promotion de la production locale de fourneaux alimentés par l'éthanol, et un projet d'adduction d'eau appuyé par l'État qui prévoit la fourniture de l'eau aux agriculteurs à des prix commerciaux.

72. Le FNUAP a appuyé le développement des moyens de subsistance rurale grâce à son programme d'autonomisation des femmes. En partenariat avec la Fondation pour les Nations Unies et la fondation Nike, il finance un projet de trois ans en matière d'autonomisation des femmes pour un montant de 1,5 millions de dollars. Faisant partie du mandat du FNUAP, ces programmes d'intervention en matière de subsistance jouent un rôle important en encourageant l'autosuffisance économique, en particulier des femmes. Dans l'optique du FNUAP, un dosage approprié de services en matière d'hygiène sexuelle et de santé procréative et d'informations en matière de prévention du VIH/sida peut aider les femmes et les filles à accroître leur autonomie et leur aptitude à prendre des décisions.

73. Le Programme alimentaire mondial est en train d'élargir son initiative 'Achats pour le progrès' qui établit un lien entre les petits exploitants et la bourse éthiopienne des produits de base en y associant des acteurs privés. Dans le cadre de ce projet, on est en train de créer de nouveaux marchés pour les agriculteurs, les entreprises de transformation des produits agricoles, les exportateurs et les consommateurs, ce permet aux entreprises de transformation locales dans les zones où la malnutrition est très répandue, et aux entreprises biologiques à même d'améliorer la teneur des produits en micronutriments, de faire une contribution importante.

3. Activités menées par les organisations de la société civile

74. Durant les deux dernières années, le programme de la Fédération luthérienne mondiale en Éthiopie a mis l'accent sur l'exécution de projets de développement communautaire intégré dans toutes les régions géographiques où elle travaille. Le principal objectif stratégique de ces projets consiste à passer de la construction de réseaux d'irrigation, d'établissements sanitaires et d'écoles à l'éducation et à la responsabilisation des communautés rurales en les dotant de connaissance et de compétences qui leur permettent de répondre avec succès aux besoins des personnes et des communautés.

75. L'Éthiopie compte le cheptel le plus important de l'Afrique; il est concentré dans les zones pastorales du pays. L'ACDI/VOCA met en œuvre l'initiative de subsistance pastorale de l'USAID, qui vise à donner aux pasteurs accès à des marchés plus rémunérateurs, alors qu'il s'employaient traditionnellement à réduire au minimum les risques et les difficultés économiques causées par la sécheresse au lieu de rechercher un bénéfice maximum. L'ACDI/VOCA a organisé des ateliers de formation en vue de développer les compétences commerciales des pasteurs et de créer des marchés durables leur permettant de vendre leurs animaux à des prix équitables. En outre, on a lancé une intervention pilote destinée à soutenir les pasteurs touchés par la sécheresse en offrant des crédits bancaires d'urgence, en recueillant et diffusant à leur intention des informations sur les marchés en vue d'accélérer leur démarrage commercial et d'améliorer la coordination entre les ONG.

E. Initiatives menées au Siège de l'ONU à New York

76. En mai 2007, la Fondation de l'Alliance entre secteur public et secteur privé a organisé sa première manifestation « Partenaires contre la pauvreté », qui vise à mettre les décideurs au courant des récentes initiatives en faveur du développement lancées en République dominicaine et à Madagascar. À l'occasion de la deuxième de ces manifestations, tenue en juillet 2008 au Siège de l'ONU, plus de 70 représentants du secteur privé, de gouvernements, de la société civile et d'organismes des Nations Unies se sont réunis pour examiner, sous la devise globale « Sensibilisation, accord et action » les moyens d'accroître la collaboration entre les parties prenantes concernées en vue de promouvoir la santé, l'agroindustrie, l'énergie renouvelable, le tourisme durable, l'autonomisation des femmes, le microfinancement et l'entrepreneuriat à Madagascar et en République dominicaine.

77. L'ONG indienne Sulabh International Social Service Organization, qui jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, travaille dans le domaine de l'assainissement environnemental. Elle participe activement à l'amélioration des installations d'assainissement dans toute l'Inde, et a mis au point une toilette à chasse d'eau et à double fossé pour l'élimination des déchets humains qui est à la fois hygiénique et abordable. Les déchets sont traités par un processus technologique qui permet de les utiliser pour la bonification des sols. Cette organisation a également mis au point une technologie qui permet d'obtenir du biogaz à partir des déchets humains produits par des toilettes publiques qui est utilisé pour la cuisson et la production d'électricité sur place.

78. En avril 2008, dans le cadre de l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé pour le développement rural, on a examiné la possibilité d'envoyer une mission d'évaluation à Madagascar pour examiner des sites potentiels pour la construction de toilettes publiques équipées d'installations de traitement des effluents et de production de biogaz dans le contexte de l'élimination des déchets humains. La mission a eu lieu en août 2008 et a évalué la possibilité de construire des toilettes écologiques dans des logements individuels aux fins du développement écologiquement durable de la zone et de l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. À l'heure actuelle, on s'emploie à identifier des sources de financement pour l'exécution de ce projet.

79. En 2008 et 2009, l'OCCAM a invité des représentants de haut niveau des quatre pays pilotes de l'Alliance à participer à la conférence annuelle d'Infopoverty qui se tient chaque mars au Siège de l'ONU. En 2008, le Président de la République du Madagascar et le Vice-président en exercice de la République dominicaine y ont participé. L'un des objectifs de la réunion annuelle consiste à rendre plus visibles les résultats obtenus grâce à l'emploi des nouvelles technologies numériques en faveur du développement rural.

III. Conclusions et recommandations

80. Pour renforcer les partenariats entre organismes publics et privés à l'appui du développement rural dans les quatre pays pilotes, il faut élargir sensiblement l'engagement des organismes du système des Nations Unies à l'égard de la société civile et des partenaires du secteur privé, en collaboration étroite avec les gouvernements des quatre pays. Les entités des Nations Unies qui ont des contacts avec le secteur privé, des fondations et des organisations non gouvernementales, pourraient élargir leurs efforts en vue de développer des partenariats qui s'emploient à mettre en commun les ressources, connaissances et compétences et à coordonner leur utilisation pour faciliter le développement rural dans ces pays.

81. La crise économique et financière actuelle non seulement risque d'anéantir tous les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais pourrait également empêcher que ces objectifs soient atteints d'ici à 2015. **Par conséquent, la communauté internationale doit accorder une attention spéciale aux incidences de la crise sur les populations rurales et prendre des mesures concrètes pour les atténuer. Il est vital d'affecter des ressources additionnelles suffisantes aux programmes de développement rural et agricole et de relever les défis posés par l'insécurité alimentaire.**

82. Comme les femmes représentent la grande majorité de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, elles jouent un rôle crucial dans l'accélération du développement rural durable. **Le rôle intégral que les femmes sont appelées à jouer devrait être souligné lorsque la Commission de la condition de la femme examinera, à sa cinquante-quatrième session en 2010, le thème prioritaire de l'examen et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. À leur tour, des recommandations de politique générale pertinentes pourraient alimenter utilement le débat ministériel du Conseil économique et social qui, en 2002, mettra l'accent sur la réalisation des objectifs et engagements convenus au plan international qui on trait à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, dont les résultats pourraient être utilisés par Commission de la condition de la femme quand elle examinera en 2012 le thème prioritaire de l'autonomisation des femmes face au changement du climat et à la sécurité alimentaire.**

83. Dans le cadre de la suite que l'on pourrait donner éventuellement aux travaux de la Commission du développement durable menés dans le cadre du troisième cycle d'exécution, qui englobe ses seizième et dix-septième sessions et porte sur le développement rural comme l'un de ses domaines thématiques à côté de l'agriculture, de la terre, de la sécheresse, de la désertification et de l'Afrique, **les principaux groupes de la Commission pourraient être invités à accorder une attention accrue à la promotion du développement rural dans chacun des quatre pays pilotes, et à de rendre compte des résultats lors de l'évaluation globale de la mise en œuvre d'Action 21 conduite par la Commission en 2016/2017. Des idées et des approches nouvelles à la solution des problèmes du développement rural dans les quatre pays, ainsi que des propositions et recommandations soumises à la Commission pour examen, pourraient constituer des contributions potentielles à ce cycle.**

84. Il faut reproduire, adapter et élargir des initiatives en matière de développement rural qui ont fait leurs preuves. **À cette fin, les organismes des Nations Unies doivent renforcer plus avant les activités mondiales de sensibilisation, entre autres grâce au partage de l'information et par le biais des groupes de discussions et des forums en ligne qui permettent de mettre en relief les pratiques optimales et les enseignements tirés.**

85. **Étant donné le caractère volontaire de l'Alliance des Nations Unies entre secteur public et secteur privé, et la nécessité qu'il y a à dépasser son rôle de sensibilisation, il faut envisager la possibilité de renforcer le soutien que lui apporte le Secrétariat de l'ONU en facilitant des partenariats pour le développement rural dans l'intérêt des pays pilotes.**

Annexe

Organisations qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport

Organismes du système des Nations Unies

Banque mondiale

Fonds des Nations Unies pour la population

Organisation internationale du Travail

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme alimentaire mondial

Fonds international de développement agricole

Organisations de la société civile

Sulabh International

Fondation de Alliance entre secteur public et secteur privé

Fédération luthérienne mondiale

Instituto Dominicano de Desarrollo integral

Maventy Health International

Agricultural Cooperative Development International/Volunteers in Overseas
Cooperative Assistance

Observatorio per la comunicazione culturale et l'audiovisionale nel Mediterraneo
e nel mundo (Observatoire pour la communication culturelle et l'audiovisuel).
